



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

À Belfort, le Gouvernement doit rappeler General Electric à ses obligations !

Question écrite n° 30210

Texte de la question

M. Alexis Corbière interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le démantèlement progressif par General Electric de son site de Belfort. En 2014, le groupe américain General Electric a racheté la branche énergie d'Alstom, sous l'égide du ministre de l'économie de l'époque, Emmanuel Macron. Les dirigeants de l'entreprise s'étaient alors engagés à créer 1 000 emplois en France dans les cinq ans. Cet engagement n'a pas été tenu. Pire, des emplois ont été détruits, à Grenoble notamment. En 2019, un nouveau plan de licenciements a été présenté, cette fois à Belfort. Pour forcer les salariés à signer, le groupe américain a accepté de ne supprimer « que » 485 postes au lieu de 762 comme envisagé initialement. Or, une fois encore, l'engagement pris semble à nouveau en passe de ne pas être tenu. En effet dès le 13 mai 2020, soit 48 heures après le début du déconfinement, l'entreprise a annoncé vouloir délocaliser toutes ses activités de maintenance et de réparation des turbines vers l'Arabie Saoudite et les États-Unis. Elle a également confirmé vouloir accélérer le transfert de l'ingénierie et du commercial vers la Hongrie et la Pologne. À nouveau, des emplois sont menacés. Après avoir accepté de brader un fleuron industriel français, le Gouvernement laisse le géant américain revenir sur tous ses engagements les uns après les autres. L'entreprise semble avoir pris le dessus sur l'État, sous le regard bienveillant du pouvoir exécutif. Pourtant, la crise sanitaire actuelle a montré l'importance de garder une souveraineté industrielle. Il lui demande donc ce qu'il compte faire pour rappeler General Electric à ses obligations et empêcher la poursuite du processus de démantèlement du site de Belfort.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30210

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3928

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)